

**Date :** 12 novembre 2015**N/Réf. :** DGS/PS/cp n° 5976Madame,
Monsieur,

Votre (vos) enfant(s) utilise(nt) pour l'année scolaire 2015 /2016 le dispositif de transports scolaires mis en place par la ville pour se rendre à son (leur) école.

Face à la baisse drastique des dotations de l'Etat, la municipalité réfléchit depuis plusieurs mois maintenant au devenir de ce service qui coûte 55 000 € par an à la collectivité (70 000 € de coût du transport – 15 000 € de recette des cartes de bus).

Nous avons constaté que près de 40 % des enfants montent à un arrêt situé à moins de 800 mètres de leur école.

Par ailleurs plus de 16 % des utilisateurs ne sont pas domiciliés à FAULQUEMONT. L'effort financier supporté par tous les administrés de FAULQUEMONT est clairement disproportionné par rapport au service proposé.

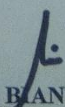
En conséquence la municipalité a décidé de supprimer ce service à compter de la rentrée scolaire de septembre 2016. Les bus cantine et piscine ne sont bien entendu pas concernés par cette décision et continueront à être pris en charge par la municipalité comme aujourd'hui.

Le montant économisé sera intégralement affecté à des actions en direction des enfants, notamment à l'entretien des différents groupes scolaires et la construction d'un nouveau bâtiment périscolaire.

Cette information a été diffusée lors des conseils d'écoles des cinq établissements maternelles et élémentaires de la ville qui se sont tenus mi- octobre et début novembre 2015.

Je sais la contrainte supplémentaire que vous impose cette décision. Je tenais à vous la transmettre dès à présent, de manière à ce que vous puissiez prendre toutes vos dispositions afin de préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire de votre (vos) enfant(s).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Bruno BLANCHIN